



SOCIÉTÉ DE
TRANSPORT
DU SAGUENAY



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ACCÈS VÉLO est de retour pour une 7^e année

Saguenay, le 02 mai 2024 – Accès Vélo, le système de vélos en libre-service de la Société de transport du Saguenay (STS) sera de retour du 6 mai prochain jusqu'au 27 octobre.

À partir du 6 mai, 38 vélos et 9 stations seront accessibles :

- UQAC (Pavillon de l'Écomobilité)
- Cégep de Chicoutimi (station Cégep)
- Place du Citoyen
- Place du Royaume (boul. Talbot).
- Terminus de la STS à La Baie
- Stade de soccer de Saguenay (station René-Lévesque)
- Terminus de la STS à Jonquière
- Bibliothèque d'Arvida (Carré Davis)
- À Chicoutimi Nord (au coin de la rue du Pont et du boul. Tadoussac)

Au cours de l'été, 5 autres nouvelles stations seront mises en place faisant passer le réseau d'Accès Vélo à 14 stations et à 58 vélos ;

- Centre-ville de Kénogami (coin Saint-Hubert et du Roi-Georges)
- Terminus Sainte-Thérèse (coin boul. Saguenay et rue Lavoisier)
- Parc du Bassin (coin de Price et Ste-Marthe)
- Parc de la Rivière-du-Moulin
- Quai d'escale de La Baie

En nouveauté cette année, tous les vélos seront munis de cadenas donnant ainsi plus de flexibilité aux clients en leur permettant de barrer leur vélo s'ils veulent faire un arrêt en route en toute quiétude.

« L'intérêt pour le vélo en libre-service ne s'essouffle pas à Saguenay, bien au contraire. D'année en année, nous avons de nouveaux adeptes de ce mode de transport et c'est une excellente nouvelle, car cela démontre que les gens intègrent de plus en plus différents modes de transport à leur quotidien. L'ajout de nouvelles stations encore cette année permettra d'améliorer notre service pour mieux desservir l'ensemble de notre grand territoire », mentionne Claude Bouchard, président de la STS.

Nouvelle tarification et ajustement du forfait d'utilisation

Cette année, une révision tarifaire a été entreprise pour uniformiser les prix de location des vélos, simplifiant ainsi la compréhension des tarifs par les utilisateurs et leur capacité à estimer le coût de leurs trajets. Ceci facilitera la gestion des coûts pour tous.

Les abonnements mensuels et saisonniers (6 mois) sont respectivement au montant de 23 \$ /mois et de 85 \$ / 6 mois. Pour les utilisateurs ponctuels qui ne souhaitent pas d'abonnement, ils peuvent utiliser les passages uniques. Leurs coûts sont de 0.15 \$/minute plus 1 \$ pour le déverrouillage du vélo.

Les détenteurs de laissez-passer mensuel de la STS ont l'abonnement gratuit à Accès Vélo. Ils doivent se rendre dans un super dépositaire ou appeler au 418 545-2487 pour activer leur compte.

Détails au sts.saguenay.ca/infos-pratiques/acces-velo/tarifcation-et-abonnement

Pour louer un vélo

L'application Transit, hyper pratique!

Le client doit avoir un compte sur Transit pour faire la location de vélos. L'application lui permettra de déverrouiller son vélo grâce à un code QR, vérifier l'état de la flotte et la disponibilité des vélos en temps réel.

Pour les clients qui utilisaient dans les années passées l'application PBSC, il sera encore possible de le faire et d'avoir accès aux mêmes fonctionnalités que Transit.

Les supers dépositaires

Pour les abonnements en personnes, les clients doivent se rendre au bureau de la STS (1330, rue Bersimis à Chicoutimi) ou à un super dépositaire de la STS, soit à la bibliothèque d'Arvida, de Chicoutimi, de Jonquière ou de La Baie.

sts.saguenay.ca/infos-pratiques/acces-velo

À propos de la STS

Misant sur une équipe mobilisée, la Société de transport du Saguenay a pour mandat d'exploiter un service de transport en commun inclusif sur le territoire de Saguenay en favorisant l'intégration de multiples solutions de déplacement. En plaçant l'expérience client au cœur de ses actions, la STS a comme mission d'offrir le bon service, au bon moment, au bon endroit.

– 30 –

Renseignements :

Julie Côté-Champagne

Conseillère en communication

418 545-3683, poste 6401

Julie.cote-champagne@stsaguenay.com